

L'Ancien de la Banque

Pages spéciales éditées à l'intention des retraités du groupe Société Générale



Le Bureau de l'Amicale vous souhaite
une excellente année 2021

Notre Amicale

- p 3 Le mot du président de l'ARSG
- p 3 Hommage à Hervé Dufour
- p 4 Procès-verbal du CA du 22 septembre 2020
- p 7 Notre opération « Ambassadeurs »
- p 8 Procès-verbal du CA du 20 octobre 2020
- p 11 Bulletin d'adhésion

p 12 et 13 Actualités Maison

p 14 et 15 Mission Histoire

p 16 à 23 Passions d'amicalistes

- L'aéromodélisme
- Pourquoi le foot se joue-t-il à 11 ?
- La passion des oiseaux
- Poème pour un départ en retraite
- Nos vieux billets... notre histoire...

p 24 à 27 La vie de nos régions

page 3 Le mot du président de l'ARSG

page 7 Notre opération « Ambassadeurs »



pages 14 et 15
Mission Histoire



pages 12 et 13
Actualités Maison

pages 24 à 27 La vie de nos régions

Coordinatrice du Cahier SG:
Morane Blanc

Contacts : 01 42 14 25 20
ou contact@amiret-sg.org

Liste des nouveaux retraités - Liste des décédés

Dans ce numéro de janvier 2021, nous ne sommes toujours pas en mesure de diffuser ni la liste des nouveaux retraités, ni celle des retraités décédés.

Lire le Mot du président, J-C. Breugnon, en page 3 du N°276 de L'Ancien de la Banque (pages spéciales éditées à l'intention des retraités du groupe SG).

Permanences

- **Paris:** Tous les mardis de 14 h à 17 h
- **Bureaux:**
35 rue de Rome - 75008 Paris
- **Courrier:**
SG Amicale des retraités
75886 Paris Cedex 18
- **Contacts:**
Courriel: contact@amiret-sg.org
Président: 01 57 29 59 11
Administrateurs: 01 42 14 31 53
Secrétariat: 01 41 45 90 81
Journal: 01 42 13 22 86
Cotisations: 01 42 14 25 20
Télécopie: 01 42 66 17 88
Site Internet ARSG: www.amiret-sg.org
- **Provinces:**
Voir l'encart joint à ce numéro 283 - janvier 2021 de « L'Ancien de la Banque »

Cotisations pour 2021

Pour l'année 2021, le Conseil d'administration de l'ARSG a fixé le montant des cotisations à :

Retraité: 25 euros

Pension de réversion: 20 euros

À nos adhérents qui règlent leur cotisation annuelle par prélèvement automatique: rappelez-vous que si vous souhaitez « abonder » votre cotisation par un versement supplémentaire au fonds de soutien, vous pouvez toujours le faire par un chèque qui sera le bienvenu à notre adresse courrier.

Toute somme supplémentaire sera versée à notre fonds de soutien.

Les adhérents qui n'ont pas adopté le règlement de la cotisation par prélèvement automatique sont invités à la régler chaque année avant le 15 février par chèque à l'ordre de l'Amicale des retraités de la Société Générale, à adresser:

- **Retraités de province**
Obligatoirement au délégué régional ou au correspondant départemental de l'Amicale (liste publiée: cf. encart N°283 ou sur le site Internet de l'Amicale).
- **Retraités de l'Île-de-France**
SG Amicale des retraités
75886 Paris Cedex 18

Merci au nom de tous ceux que nous pouvons ainsi aider.

Le mot du président de l'ARSG



Jean-Claude
BREUGNON

>> **Enfin de bonnes nouvelles...**

Au moment où j'écris ces lignes, le calendrier du déconfinement vient de nous être annoncé comme devant être progressif, mais permettre de se retrouver en petits groupes familiaux pour les fêtes.

C'est un grand soulagement pour la plupart des gens, comme un vent de libération, même si certains lieux restent interdits ou très contraints.

Pour nous, les plus âgés, nous avons bien compris que nous devons donner l'exemple, en restant très prudents lors des contacts avec les uns et les autres, y compris avec les membres de notre famille.

Tout ceci devrait prendre fin lorsque la vaccination sera lancée. Scientifiques et gouvernants semblent optimistes et nous attendons d'eux qu'ils organisent de façon efficace cette lutte contre un virus dont nous ne savons pas encore tout. Nous attendons aussi, et la tâche n'est pas facile, que nos dirigeants trouvent des remèdes à une crise économique sans précédent.

L'année 2021 sera donc difficile, mais aussi l'occasion de montrer nos capacités de résilience.

Preuve de cette résilience, au sein de l'Amicale, nous avons plusieurs projets d'évolution dont celui d'une **nouvelle lettre mensuelle**, venant en alternance avec celle de l'UFRB qui est devenue mensuelle, tournée vers les sorties et les loisirs en général auxquels tout retraité aspire.

Et déjà dans ce numéro de **nouveaux exemples de hobbies** qui permettent à certains d'entre nous de développer leur créativité.

Mes souhaits pour la nouvelle année sont ainsi tout trouvés : que nous puissions nous retrouver à nouveau au sein de notre Amicale pour partager diverses activités en toute sécurité. Et avec l'assurance que le monde autour de nous a retrouvé son dynamisme et ses capacités à nous assurer une retraite sereine.

Tous mes vœux à vous, vos familles et vos proches.



HOMMAGE à Hervé Dufour

Nous venons d'apprendre le décès très brutal d'Hervé Dufour, président de l'Amicale des retraités du Crédit du Nord, qui a été le rédacteur en chef de notre magazine durant plusieurs années et qui continuait à participer régulièrement à nos comités de rédaction.

Nous présentons toutes nos condoléances attristées à sa famille.

 Le Bureau de l'Amicale



Conseil d'administration

Procès-verbal du 22 septembre 2020

Présents : M^{mes} M. Blanc - D. Copin - F. Isac - MM. J-C. Breugnon - R. Halimi - J-P. Hervy - P. Mangon - C. Neuville - P. Tréton - G. Turquetil

Excusés : MM. J. Heutte - M. Lhéritier - C. Vivien

Invité : M. G. Hutin

Jean-Claude Breugnon, avant l'ouverture du Conseil, demande à chacun des membres d'avoir **une pensée pour Didier Vacher, expert-comptable**, qui nous a quittés à la mi-mai 2020 à la suite d'une opération chirurgicale. **Très apprécié de chacun d'entre nous, il restera dans nos mémoires.**

>> **Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 10 mars 2020**
(Pierre Mangon)

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 10 mars 2020 est **validé à l'unanimité**.

>> **Présentation de l'expert-comptable**
Gérald Hutin (Jean-Claude Breugnon)

Gérald Hutin a été approché pour remplacer Didier Vacher, décédé.

Expert-comptable, M. Hutin est gérant de la société AACH Auditeurs Associés Consultants Hutin, créée en 1984 et dont le Siège est situé à Meaux (77 100), 11bis rue Bossuet. Quatorze salariés y travaillent.

M. Hutin est également commissaire aux comptes.

Après la compilation des chiffres fournis par chaque délégation par Claude Vivien et Roger Halimi, puis leur rapprochement avec les chiffres que le trésorier Guy Turquetil a rentré en recettes et en dépenses,

le rôle de M. Hutin est d'établir le compte d'exploitation et le bilan, de présenter les comptes à l'assemblée générale et enfin d'effectuer la clôture de l'exercice.

>> **Présentation des comptes 2019**
(Gérald Hutin et Roger Halimi)

AMICALE DES RETRAITÉS

•• Compte d'exploitation au 31 décembre 2019

Les recettes s'élèvent à 414558,90 euros.

Le total des cotisations est 211 428,06 euros dont 51 203 euros (IDF) et 162 877 euros (Province), le montant de la subvention SG de 140 000 euros, le journal (revente) de 33 482,34 euros, les produits divers de 12 000 euros, les reprises de provision pour 16 500 euros.

Les dépenses s'élèvent à 428 329,28 euros.

Le total des frais généraux (Siège, Province, cotisation UFRB...) est de 74 090,39 euros, les autres dépenses Province et IDF de 30 852,19 euros, les frais informatiques de 14 438,27 euros, le journal de 116 603,79 euros, les frais d'assemblées de 162 344,64 euros (dont Paris 37 747,63 euros, la Province 95 301 euros, la Convention de Tours 29 296,01 euros), la provision informatique de 25 000 euros et la provision pour des actions de développement pour 5 000 euros.

D'où un déficit d'exploitation de 13 770,38 euros.

•• Bilan au 31 décembre 2019

À l'actif pour 487 932,07 euros.

Le disponible pour 454 502,98 euros, le réalisable pour 11 764,15 euros, les produits à recevoir pour 7 894,56 euros et le déficit de l'exercice de 13 770,38 euros.

Au passif pour 487 932,07 euros.

Les fonds propres pour 288 725,59 euros (réserves), l'exigible pour 142 745,31 euros dont 139 042,64 euros (Province) et 3 702,67 euros (IDF) et les autres exigibles pour 56 461,17 euros.

FONDS DE SOUTIEN

•• Compte d'exploitation au 31 décembre 2019

Les recettes s'élèvent à 29411,97 euros.

Le total des versements des adhérents est 27 567 euros (Province 15 298 euros et IDF 12 269 euros), les produits financiers de 1 844,97 euros.

Les dépenses s'élèvent à 24 892,38 euros.

Le total des versements aux adhérents est 14 892,38 euros, les frais généraux de 10 000 euros.

D'où un excédent d'exploitation de 4 519,59 euros.

•• Bilan au 31 décembre 2019

À l'actif pour 314 567,81 euros.

Le disponible pour 314 567,81 euros.

Au passif pour 314 567,81 euros.

Les fonds propres pour 310 048,22 euros (réserves) et l'excédent d'exploitation de 4 519,59 euros.

>> Montant de la cotisation 2021 (Roger Halimi)

Le montant de la cotisation pour l'année 2021 reste inchangé. Il s'élève à 25 euros et à 20 euros pour les bénéficiaires d'une pension de réversion.

>> Suivi des décisions prises par le Bureau de l'Amicale le 22 juillet 2020 (Pierre Tréton)

Pierre Tréton a rappelé les termes du mail adressé le 17 août aux délégués, les informant qu'à la suite de la tenue du Bureau de l'Amicale le 22 juillet, **il avait été décidé qu'il serait attribué un forfait au titre de 2020** aux délégations qui n'avaient pas pu procéder à leurs réunions et/ou sorties annuelles.

Afin que le Conseil de ce jour puisse en définir les modalités, Pierre Tréton a remis à chaque administrateur suffisamment d'éléments chiffrés permettant d'apprécier **le bon équilibre à trouver pour définir l'enveloppe en faveur de chaque délégation et lui permettre ainsi de mener des actions de développement et de fidélisation** (« Droit à tirage valable jusqu'au 31 décembre 2021 »). Précisons, si besoin encore une fois, que cette situation particulière s'applique exceptionnellement à l'année toute aussi exceptionnelle que nous vivons actuellement.

Après vérification des éléments communiqués, il est demandé à nos amis administrateurs-délégués représentant les DR de Province **d'analyser,**

commenter, synthétiser ces données et de les valider - mission qu'ils acceptent en concertation avec Pierre Tréton - **le plus rapidement possible** afin que les délégations soient avisées de leur attribution dans les meilleurs délais.

Concernant le fonds de soutien, pour lequel il était également annoncé, le 17 août, des mesures particulières, **le Conseil a adopté une mesure permettant, exceptionnellement au titre de 2020, de doter chaque délégation d'une ouverture de crédit de 2 000 euros** lui permettant, nous l'espérons, de mettre en œuvre des moyens propices à parfaire la détection de celles ou ceux qui pourraient bénéficier, à quel titre que ce soit d'une aide justifiant l'attention bienveillante que nous leur portons.

Quant à la tenue de notre Convention annuelle, il a été décidé à l'unanimité de la reporter à de meilleurs moments... que nous espérons les plus proches possibles ! On peut déjà annoncer que le futur ordre du jour de cette Convention portera sur un sujet qu'il nous semble absolument nécessaire de traiter : **« Adaptation de notre Amicale aux évolutions »**. La réflexion personnelle de chaque délégué et de ses adhérents est d'ores et déjà sollicitée.

>> Mouvements au sein des DR

39^e région - Bouches-du-Rhône (13), le poste de délégué étant à pourvoir, **Joël Villecroze** est proposé pour l'assurer. Le Conseil approuve la nomination de Joël Villecroze et l'autorise à ouvrir et à faire fonctionner un compte au nom de l'Amicale, sous sa seule signature, avec possibilité de substitution.

>> Informations et échanges

• Communication sur le fonds de soutien : versements au 31 août 2020 (Claude Neuvialle)

Depuis la fin mars 2020, **quatre demandes ont été satisfaites** pour une somme globale de 4 150 euros. Depuis le 1^{er} janvier, le fonds de soutien a été attribué à **onze adhérents** pour un montant de 9 800 euros.

Les délégués ont reçu des instructions pour en parler systématiquement à leurs amicalistes.

• Informations sur la rencontre de plusieurs administrateurs avec Patrick Pagni, président de l'ASSACT

Se reporter au **flash de l'ARSG du 7 septembre 2020** adressé aux adhérents.

• **Présentation de Jean-Pierre Farnault et de Pascal Leton**

MM. Farnault et Leton se sont présentés aux membres du Conseil d'administration pour exposer leurs motivations à prendre des responsabilités au sein de l'Amicale. M. Farnault prendra en charge le Val-d'Oise (95) et M. Leton les Yvelines (78). La validation de leurs nominations sera à l'ordre du jour du prochain Conseil.

• **Départ de l'UFRB**

Jean-Claude, notre président, informe le Conseil qu'il va quitter la présidence de l'UFRB. Après interrogation de chacun des membres du Bureau de l'UFRB, **Pierre Mangon, notre secrétaire général, a été coopté** par l'ensemble de ses membres, pour en prendre la présidence. Sa désignation fera l'objet d'un vote lors de la prochaine assemblée générale de l'UFRB.

>> **Réunion exceptionnelle du CA**: mardi 6 octobre 2020.

>> **Prochaine réunion du CA**: mardi 20 octobre 2020.

LISTE des délégués et des correspondants régionaux ARSG

>> Retrouvez LA LISTE COMPLÈTE des délégués et correspondants régionaux dans l'encart joint à ce numéro de janvier 2021.



LE SITE INTERNET DE L'AMICALE www.amiret-sg.org

Vous pouvez désormais y faire directement vos modifications d'adresses postales, mails et téléphones. Vous pouvez aussi y inscrire de nouveaux adhérents ou prospects.

N'hésitez pas à vous y connecter et à nous dire ce que vous en pensez. Nous vous en remercions à l'avance.

PROCHAINES DATES
des assemblées-repas
des délégations régionales



Concernant les assemblées-repas des différentes délégations, l'incertitude de pouvoir tenir ces assemblées nous incite à ne pas publier de calendrier dans ce numéro de notre magazine.

Nous espérons cependant qu'elles pourront se tenir et vous permettront de vous réunir !

CONTACTER VOTRE AMICALE



- nos bureaux à Paris:
35 rue de Rome - 75 008 Paris
- courrier: SG Amicale des retraités
75 886 Paris Cedex 18
- téléphone: 01 41 45 90 81
- mail: contact@amiret-sg.org

PLUS QUE JAMAIS!

Nous avons besoin de vous



OYÉ, OYÉ ! DE NOUVEAUX AMBASSADEURS SE JOIGNENT À NOUS

Un courrier a été envoyé aux responsables de CSE dont les délégués nous ont donné les éléments de contact.

Nous leur proposons de leur transmettre régulièrement un certain nombre d'exemplaires de notre magazine, afin qu'ils les diffusent auprès de leurs collègues qui peuvent être intéressés.

Nous espérons ainsi toucher les futurs retraités qui, hélas, trop souvent, ne connaissent pas l'Amicale des anciens.

Le contexte, nous le savons, n'est pas simple : entre les restructurations et le rajeunissement de la population des actifs, nous savons qu'il y a peu de départs en retraite actuellement.

C'est pourquoi nous cherchons à anticiper et à faire savoir tout le travail effectué par nos délégués régionaux pour apporter leur aide et soutien aux nouveaux comme aux plus âgés des retraités SG.

Surtout dans des périodes comme celles que nous venons de vivre, un soutien moral, voire financier peut être le bienvenu.

L'être humain a besoin de liens sociaux, et les liens créés au sein d'une entreprise, malgré ses hauts et ses bas, restent très forts, même lorsque l'on a claqué la porte en partant. Et partager des sorties, des voyages ou un bon repas permet d'en créer de nouveaux, tout aussi solides.

IL FAUT JUSTE LE FAIRE SAVOIR...

Rendez-vous sur notre site www.amiret-sg.org pour multiplier vos parrainages.

À défaut, vous pouvez obtenir de nouveaux flyers auprès de votre délégué.

Conseil d'administration

Procès-verbal du 20 octobre 2020

Présents : M^{mes} D. Copin - F. Isac - MM. J-C. Breugnon - R. Halimi - J-P. Hervy - M. Lhéritier - P. Mangon - C. Neuvialle - P. Tréton - G. Turquetil

Présente par visioconférence : M^{me} M. Blanc

Excusés : MM. J. Heutte - C. Vivien

>> Validation du procès-verbal du Conseil d'administration exceptionnel du 6 octobre 2020 (Pierre Mangon)

Le procès-verbal du Conseil d'administration exceptionnel du 6 octobre 2020 est **validé à l'unanimité**. Marc Lhéritier, absent lors de ce Conseil, n'a pas pris part au vote.

>> Notification des forfaits aux délégué(e)s (Pierre Tréton)

Pierre Tréton rappelle que le Conseil d'administration du 22 septembre a adopté l'attribution d'un forfait au titre de 2020 à chaque délégation de Province.

Les administrateurs qui n'avaient pu participer au dit Conseil ont été destinataires du détail et modalités de cette attribution et ont été invités à faire part de leurs observations et propositions aptes à optimiser la mesure prise.

Le Conseil d'administration remercie Marc Lhéritier

pour sa participation au Conseil de ce jour et les observations qu'il a faites, en particulier la proposition d'une analyse détaillée par délégation régionale des résiliations des dernières années grâce à la BCC, afin de mieux comprendre les raisons de la baisse accentuée de nos adhérents dans l'ensemble des régions.

Le Conseil d'administration donne son accord pour que cette attribution soit notifiée à chacun de nos délégués.

Il est précisé que, **si d'ici la fin de l'année 2020, une délégation régionale organisait une assemblée-repas**, la règle qui s'appliquerait serait celle en vigueur des 37 euros (le secrétaire général la rappellera prochainement par note).

De même pour le fonds de soutien, il est rappelé également que, **lors de ce même Conseil du 22 septembre, a été adoptée la décision de doter chaque délégation** (voir PV « ... d'ouverture de crédit de 2000 euros lui permettant, nous l'espérons, de mettre en œuvre des moyens propices à parfaire la détection de celles ou ceux qui pourraient bénéficier à quelque titre que ce soit d'une aide justifiant l'attention bienveillante que nous leur portons »). **Les détails pratiques seront, dès que possible, communiqués pour application.**

>> Dernières mises au point sur l'Assemblée générale qui se tiendra le 21 octobre (Jean-Claude Breugnon et Jean-Pierre Hervy)

L'Assemblée générale aurait dû se tenir, comme à l'habitude, au mois de mai, en présence des délégué(e)s, des correspondants franciliens et d'amicalistes.



En raison des conditions sanitaires, dues à la Covid-19, imposées par les autorités, l'Assemblée a dû être reportée.

Elle se tiendra le mercredi

21 octobre, au siège de l'Amicale, en présence des administrateurs et de trois amicalistes.

Jean-Pierre Hervy rappelle aux administrateurs le déroulé de l'Assemblée qui débutera à 10h30. Parmi les points importants, retenons la présentation du rapport moral (Pierre Mangon), la présentation des comptes de l'exercice 2019 tant pour le fonctionnement de l'Amicale que pour le fonds de soutien (Roger Halimi), les votes pour leurs approbations, pour l'affectation des résultats et pour le quitus. Jean-Pierre Hervy rappelle que les postes d'administrateurs de Morane Blanc, Marc Lhéritier, Guy Turquetil et Claude Vivien sont à pourvoir. Chacun d'entre eux lui a fait part du désir de se représenter.

>> Conditions de remboursement des frais (Roger Halimi)

L'arrêté des comptes de l'ARSG, au 31 décembre 2019, a permis au Bureau de l'Amicale de fixer pour l'année 2020 :

- L'attribution, à chaque délégué de Province, d'un complément à la part de cotisation, par adhérent, qui lui est reversée.
- Le montant du complément de l'indemnité-repas versé aux délégués pour les repas annuels des amicalistes.
- Le taux de remboursement des frais kilométriques pour le déplacement des délégués.

Un courrier les informant du montant et du taux leur est adressé par le secrétaire général.

>> Réflexions sur un alignement éventuel d'un forfait aux correspondants franciliens sur les délégués de Province en matière de fonctionnement (Jean-Claude Breugnon et Pierre Tréton)

Un échange entre les différents administrateurs confirme que **les délégués franciliens sont confrontés aux mêmes problèmes que leurs homologues de Province**. La cause principale est la perte des adhérents (décédé(e)s, résiliations...) qui n'est pas compensée par les nouvelles adhésions.

Une réunion avec les représentants de l'Île-de-France portant tant sur les problèmes stratégiques de fonctionnement que sur les problèmes financiers sera organisée prochainement.

>> Mouvements au sein des délégations régionales (Pierre Mangon)

Jean-Claude Coetsier, délégué de la 9^e région - Dordogne (24) cessera ses fonctions le 31 décembre 2020, sans successeur à ce jour. Alors que le poste est à pourvoir, Marc Lhéritier, délégué de la région 18 - Gironde, accepte d'assurer l'intérim en attendant la nomination d'un(e) nouveau ou nouvelle délégué(e). **Le Conseil entérine cette nomination** et autorise Marc Lhéritier à ouvrir et à faire fonctionner un compte au nom de l'Amicale sous sa seule signature, avec possibilité de substitution.

Le Conseil remercie Jean-Claude Coetsier pour son dévouement à l'Amicale durant ses années de délégué.

>> Prochaine réunion du Conseil d'administration: mardi 15 décembre 2020 à 10h30.

>> Informations et échanges

- **Communication sur le fonds de soutien : versements au 30 septembre 2020 (Claude Neuvialle)**

Depuis la fin août 2020, **deux demandes ont été satisfaites** pour une somme globale de 1500 euros. Depuis le 1^{er} janvier, le fonds de soutien a été attribué à **treize adhérents** pour un montant de 11 300 euros.

Les délégués ont reçu des instructions pour en parler systématiquement à leurs amicalistes.

- **Mise en place de la possibilité de visioconférence (Pierre Mangon et Claude Farhi)**

Claude Farhi a mis en place la possibilité de visioconférences. Outre la possibilité de réunions pour les administrateurs, il devient possible d'organiser, à la demande, non seulement des réunions entre les délégués référents et les délégués de régions proches, mais aussi des réunions entre un délégué et ses amicalistes. La participation d'une ou plusieurs personnalités extérieures est tout à fait possible. **La visioconférence entre les administrateurs et la totalité des délégués semble difficile compte tenu du nombre de participants.**

>> Questions diverses

La mise en conformité, en terme juridique, des dossiers de fonctionnement des comptes des délégations est désormais très drastique du fait même des contraintes imposées par le RGPD (règlement général sur la protection des données). Plusieurs délégués ont rencontré des difficultés avec le fonctionnement de leur compte. Les comptes d'association ouverts localement font partie de l'arborescence ARSG dont **Sanjeet Dagah**, chargé d'affaires économie sociale et institutionnels, au Centre d'affaires régional Paris Rive Droite, CS 208, 29 bd Hausmann 75428 Paris Cedex 9 a la charge. **Il doit être contacté en cas de problème.**

Une intervention pour **la mise en place d'un document de référence** entre la Banque et les délégué(e)s va être réclamée. Il devra préciser les conditions de fonctionnement du compte et la liste des documents à fournir. Rappelons que, traditionnellement, il est d'usage de ne pas appliquer les frais de fonctionnement aux comptes.



À NOS ADHÉRENTS QUI RÈGLENT LEUR COTISATION PAR CHÈQUE, nous rappelons qu'ils doivent régler chaque année avant le 15 février à l'ordre de l'Amicale des retraités de la Société Générale, à adresser à leur délégué pour la province et à l'ARSG (75886 Cedex18) pour IdF.

LETTRE ÉLECTRONIQUE / FLASH INFO



De façon mensuelle, tout en maintenant des liens durables avec votre Amicale, LA LETTRE INFO DE L'UFRB SOUHAITE VOUS OFFRIR :

- Un contenu riche avec des informations pertinentes.
- Une meilleure lisibilité.
- Des informations classées par rubriques.
- Une présentation aérée avec l'ajout de visuels.
- Un accès sur tout support: ordinateur, tablette, smartphone...

>> Si vous souhaitez être destinataire de la lettre électronique et des flashes diffusés par nos soins, **il vous suffit de nous communiquer votre adresse mail.** Cet abonnement est compris dans la cotisation annuelle.

L'ARSG RECHERCHE TOUJOURS DE L'AIDE



N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER

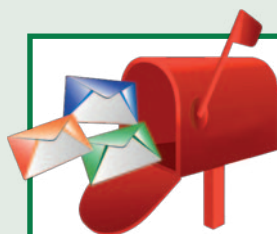
Tél.: 01 42 14 31 53 le mardi après-midi - Mail: contact@amiret-sg.org



> Nous recherchons toujours un animateur pour le département 91.

Si vous aimez les contacts et avez envie de donner de votre temps, contactez-nous!

CHANGEMENT D'ADRESSE



Nous recevons régulièrement de la Poste des magazines en retour lors de chaque diffusion avec l'indication NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée). Nous cherchons à comprendre la raison de ces retours et lorsque nous pouvons joindre le destinataire, cette raison est souvent un changement de domicile.

Alors, **merci de penser à nous prévenir**, via votre délégué ou directement au Bureau parisien ou désormais via notre site Internet: www.amiret-sg.org



Bulletin d'adhésion

Je soussigné : M^{me} M^{lle} M. Prénom* : Nom* :
Adresse (n° - rue)*
Complément d'adresse (lieu-dit - bâtiment, etc.)
Code postal* : Bureau distributeur* :
N° de téléphone* : N° portable :
E-mail (en majuscules) : Date de naissance* : / /
Statut* : Agent en activité Agent retraité Bénéficiaire d'une pension de réversion SG
Dernière affectation :

* Champs obligatoires.

souhaite adhérer à l'Amicale des retraités du groupe Société Générale et accepte de régler la cotisation annuelle de 21 € ainsi que l'abonnement au journal *L'Ancien de la Banque* au tarif spécial adhérent de 4 € TTC, soit un total de 25 €* (total pour bénéficiaire d'une pension de réversion : 20 €).

Je souhaite, par ailleurs, verser € en plus pour le fonds de soutien de l'Association.

Je règle le montant global, soit € par prélèvement en complétant le mandat de prélèvement ci-dessous**.

En cochant cette case, je consens à ce que mes données saisies soient exclusivement utilisées dans le cadre des activités de l'Amicale sachant que je garde un droit d'accès, de rectification voire de suppression de mes données personnelles.

Fait à : le : Signature :

Retourner le tout à Société Générale ARSG 75886 Paris - Cedex 18 ou au délégué de votre région.

* Tarif applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

** Il est possible de régler la première cotisation par chèque à l'ordre de l'Amicale des retraités du groupe Société Générale. Dans ce cas, joindre le chèque au bulletin d'adhésion.

Mandat de prélèvement SEPA

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
Nom, Prénom Adresse Code postal Bureau distributeur	Société Générale ARSG 75886 Paris - Cedex 18 ICS : FR 47 ZZZ 457683
Désignation du compte à débiter	
Identification internationale du compte (IBAN) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Identification de la banque (BIC) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Joindre obligatoirement un Relevé d'identité bancaire

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant)
Nom, Prénom

En signant ce mandat j'autorise l'ARSG à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et ma banque à débiter mon compte conformément à ces mêmes instructions. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à ma banque dans les huit semaines suivant la date de débit de mon compte ou, en cas de prélèvement non autorisé, dans les treize mois au plus tard. Je réglerai le différend directement avec l'ARSG.

En cochant cette case, je consens à ce que mes données saisies soient exclusivement utilisées dans le cadre des activités de l'Amicale sachant que je garde un droit d'accès, de rectification voire de suppression de mes données personnelles.

Fait à : le : Signature du titulaire du compte :

Le groupe Société Générale étudie la création d'une nouvelle banque de détail en France

© Getty Images Photo Alto



>> Le groupe Société Générale étudie la création d'une nouvelle banque de détail en France, ancrée dans les territoires, forte de dix millions de clients, fondée sur le rapprochement de ses deux réseaux bancaires Crédit du Nord et Société Générale.

Unir les forces des deux réseaux ferait du nouvel ensemble un acteur majeur du marché bancaire français. Guidée par des valeurs communes aux deux enseignes, la nouvelle banque renforcerait encore son engagement responsable et continuerait à participer pleinement au développement durable des territoires.

Cette nouvelle banque de détail aurait une empreinte encore plus forte sur le marché français, avec trois objectifs :

- **maximiser la satisfaction de nos clients actuels et futurs**, en se fondant sur l'expertise des équipes, sur un ancrage dans les territoires renforcé, et sur une expérience client enrichie et adaptée à leurs besoins spécifiques ;
- **avoir un modèle plus efficace**, au service d'une ambition commerciale encore plus forte, grâce à une gouvernance régionalisée, à des processus de décisions plus rapides et à une nouvelle accélération de notre stratégie digitale ;
- **bénéficier d'importantes synergies**, permettant de renforcer la rentabilité de l'un des principaux métiers de Société Générale.

Stratégie climat

Société Générale engage une nouvelle étape pour renforcer son leadership dans la transition énergétique et aligner ses activités avec l'Accord de Paris

- Société Générale se fixera dans les prochains mois **des objectifs précis d'alignement de chacun de ses portefeuilles de financement**, secteur par secteur, en commençant par les secteurs les plus carbonés.
- Société Générale est une des premières banques mondiales à annoncer un objectif concret et à court terme de **réduction de 10 % d'ici 2025 de son exposition globale au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz**.
- Société Générale développe son soutien aux énergies renouvelables partout dans le monde, innove pour **créer des solutions de financement et d'investissement responsables** et lance un programme massif de formation de ses équipes.

© Shutterstock



Frédéric Oudéa, Directeur général, commente : « Depuis l'Accord de Paris et face à l'urgence climatique, Société Générale mène une stratégie climat responsable et volontariste que nous voulons accélérer en accompagnant proactivement nos clients dans la transition énergétique. »

Digital et innovation

Société Générale conforte son leadership pour co-construire la banque de demain avec ses clients



© Getty Images

>> **L'accélération de la transformation digitale de Société Générale engagée depuis plusieurs années, repose sur deux leviers clés, la technologie et l'innovation, au service des clients.** Les nouvelles technologies sont un accélérateur d'innovation pour mieux accompagner nos clients dont les besoins et usages sont en constante évolution. Ces avancées représentent un véritable avantage concurrentiel.

La culture de l'innovation est aussi déterminante pour réussir sa transformation digitale. L'innovation et la culture entrepreneuriale sont dans l'ADN de la Banque, qui a cherché à stimuler davantage l'innovation à tous les niveaux, dans tous les métiers et toutes les géographies.

> **Capacité d'adaptation pendant la crise Covid-19...**

La crise a été, pour Société Générale, un véritable stress test mondial de sa capacité d'adaptation. Elle a aussi révélé la pertinence de sa stratégie de transformation digitale et d'innovation, lancée il y a plusieurs années, pour apporter de la valeur à ses clients.

Partenaire majeur de la Coupe du Monde de Rugby 2023

>> **Partenaire fidèle et historique de la Coupe du Monde de Rugby, la Banque est la première entreprise française à s'engager auprès de cet événement international en tant que Partenaire Majeur.**

© Photo by Agustin Marcarian - World Rugby World Rugby via Getty Images



Frédéric Oudéa explique: « Société Générale est un partenaire historique du rugby. Nous partageons avec ce sport les valeurs d'esprit d'équipe et d'engagement et veillons à accompagner son développement de manière inclusive, partout dans le monde. Il nous a semblé à la fois naturel et de notre responsabilité de nous associer, pour la 7^e fois, à la prochaine Coupe du Monde de Rugby qui aura lieu en France en 2023. »

Les liens sans cesse renouvelés entre Société Générale et le rugby, amateur ou professionnel, masculin et féminin, à XV ou à 7, remontent à plus de trente ans.

> Retrouvez toutes nos actualités sur www.societegenerale.com

Au cœur de l'Histoire Entre crises et résilience, 1914-1945

Depuis sa création en 1864, Société Générale traverse les époques avec énergie, professionnalisme et une confiance inébranlable dans son modèle de banque.

Une marque de fabrique sur laquelle l'entreprise peut aujourd'hui capitaliser pour regarder vers l'avenir.

>> *Saint-Dié dans les Vosges.*
Présentation du drapeau, 1916.



>> Pendant l'été 1914, le jeu des alliances s'enclenche et débouche sur une guerre, d'abord européenne puis mondiale, dont personne ne peut alors imaginer l'horreur. En France, le gouvernement en appelle à « l'Union sacrée ». En quelques jours, Société Générale voit ses effectifs fondre. Sur ses 15 000 agents, plus de 8 000 sont appelés sous les drapeaux. Deux mille d'entre eux tomberont au champ d'honneur.

À l'instar des autres entreprises, la Banque recourt à la main-d'œuvre féminine pour pallier les départs des mobilisés et assurer la continuité du service. Tandis que les combats se poursuivent dans le nord et l'est du pays, et que les civils sont victimes du renchérissement du coût de la vie et de la raréfaction des denrées, elle adopte des mesures d'urgence

pour venir en aide aux familles de ses employés, en particulier aux veuves et aux orphelins. Elle contribue également à des œuvres de guerre au bénéfice des prisonniers (envois de colis, hôpitaux, facilités de transferts de fonds).

Pendant quatre ans, l'activité commerciale est principalement tournée vers l'effort de guerre. À l'instar de ses concurrentes, Société Générale contribue au placement des valeurs du Trésor (bons et obligations de la Défense nationale, titres de rente) tout en soutenant les industries d'armement. Une tâche d'autant plus délicate qu'une partie de son réseau se trouve aux avant-postes et qu'à partir de 1917 les établissements situés dans les territoires envahis sont placés sous séquestre. Les dégâts matériels témoignent de l'intensité des combats.

>> *Affiche de guerre Société Générale, emprunt national 1918.*



>> *Dunkerque, 1940.*





>> **Affiche des agences Société Générale Dakar Abidjan, dans les années 1940.**



>> **Monument aux morts de l'Agence centrale Société Générale.**

>> Résilience après la crise de 1929

Au total, seize agences sont détruites, dont celles d'Armentières, Lens et Soissons. Vingt-cinq autres sont gravement endommagées, parmi lesquelles celles de Lille, Roubaix, Valenciennes, Longwy et Douai. Pourtant, malgré les dangers encourus et des effectifs réduits, seuls quelques bureaux ferment leurs portes. En octobre 1917, une autre difficulté survient avec le démantèlement des établissements de crédit étrangers décrété par les révolutionnaires bolcheviques en Russie. **Fortement implanté dans ce pays, le Groupe perd sa filiale, la Banque russo-asiatique**, et voit s'éloigner l'espoir d'obtenir le remboursement des emprunts contractés par le régime tsariste à partir des années 1890.

En dépit des apparences, Société Générale démontre une nouvelle fois sa solidité pour devenir, au rétablissement de la paix, la première banque de dépôts en France. Au milieu du cataclysme, elle a su tenir son rang dans le courant d'affaires qui s'est peu à peu instauré tout en relayant le message de rassemblement et d'élan patriotique auprès de ses clients et employés.

Pendant la crise des années 1930, elle résiste aux aléas de la conjoncture, s'appuyant sur sa culture de la rigueur et le professionnalisme de ses équipes. Dans un environnement contraint, rien ne semble ébranler ses fondements. Fidèle à ses principes fondateurs, elle mène une politique prévoyante pour rationaliser son organisation, trouver un équilibre dans la pratique du risque et maîtriser ses coûts. Malgré l'amenuisement des liquidités, elle honore ses engagements en continuant à financer l'économie et ses acteurs. Ses filiales, comme la Sogenal, active le long de l'axe rhénan, ou le Crédit à l'industrie française (CALIF), fondé en 1928, lui apportent un concours efficace pour accompagner la clientèle au plus fort de la tempête.

>> Pendant la Seconde Guerre mondiale, 1552 agents prisonniers au combat

En septembre 1939, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale annonce un nouveau cataclysme. Selon les instructions des pouvoirs publics, Société Générale prépare avec méthode et application le transfert de ses activités essentielles, comme la conservation des Titres, repliée à La Bourboule pendant la durée du conflit. Les bombardements, allemands et alliés, frapperont cent-vingt-sept de ses immeubles, dont trente-deux gravement. Au total, 1552 de ses agents sont faits prisonniers au combat.

Après la débâcle des armées alliées, la France connaît les affres de l'Occupation. À l'instar de ses concurrentes, Société Générale souffre de l'effondrement de l'économie, de l'établissement d'une ligne de démarcation au cœur du réseau hexagonal et de la pression de plus en plus marquée de l'occupant et du régime de Vichy. Dans des circonstances difficiles, elle veille à ce que ses employés échappent, autant que possible, au Service du travail obligatoire (STO) et met en place un réseau de coopératives, de restaurants et d'exploitations agricoles pour assurer le ravitaillement des plus démunis.

De 1939 à 1941, malgré des communications incertaines, elle ouvre des succursales à New York, Buenos Aires, Abidjan et Dakar. Il faudra attendre la Libération, à l'été 1944, pour assister à la grande reprise de l'activité commerciale, avec notamment le placement de l'emprunt lancé par le général de Gaulle pour œuvrer à la reconstruction du territoire national.

Farid AMEUR, historien
© Archives historiques Société Générale

>> **Deuxième article d'une série de quatre.**

Vous êtes sûrement nombreux à avoir une passion, un hobby, une activité préférée...

Partagez avec nous votre violon d'Ingres en nous racontant comment est né ce passe-temps et comment vous le faites vivre

Faites-nous voyager par votre récit, à défaut de pouvoir actuellement le faire pour de bon. Merci!

■ L'aéromodélisme



>> L'aéromodélisme, c'est quoi? C'est un loisir enrichissant alliant à la fois le travail manuel, des connaissances théoriques et un esprit créatif.

C'est **une discipline** qui s'est développée en symbiose avec l'aviation dont elle s'efforce de reproduire le vol et la technique de pilotage à travers des modèles à échelle réduite. C'est aussi **un sport à part entière** (affilié au CNOS) et les consignes, en ces périodes de risques sanitaires, sont les mêmes que pour les autres sports. C'est enfin **une activité reconnue d'utilité publique** par décret du ministère de l'Intérieur du 17 avril 2009.

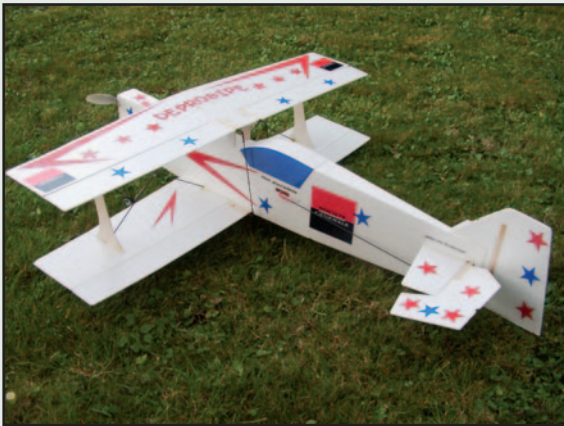
Et l'aéromodéliste, c'est quoi comme personnage?

Trop souvent qualifié de « grand gosse » qui ne sait pas se défaire de ses jouets, **c'est tout d'abord un fanatique d'aviation** qui a beaucoup de patience pour construire ses modèles (parfois des centaines d'heures pour un modèle), qui s'intéresse à l'aérologie, à l'électronique et au pilotage.

C'est aussi une personne qui trouvera autant de plaisir à piloter qu'à construire et qui n'a pas peur de la casse et des réparations...

À l'instar des avions réels, **les techniques ont évolué** au fil des années. J'avais 10 ans lorsque mes parents m'ont acheté quelques planchettes et baguettes de





balsa, un tube de colle, un plan et que mon voisin, alors âgé de 18 ans et modéliste, m'a aidé à construire mon premier avion, un petit planeur de 1 m d'envergure. Il s'agissait de « vol libre ».

Les années ont passé et cette passion n'a fait que grandir. À 14 ans, j'ai construit mon premier avion à moteur. Entraîné par un petit moteur diesel de 1 cm³ (éther + pétrole + huile de ricin), il était guidé au moyen d'une poignée reliée à l'appareil par deux câbles fins en acier. J'étais passé au « vol circulaire ».

Plus tard, lorsque mes premiers salaires à la Société Générale m'ont permis d'acquérir une radio-commande, le virus n'a fait que progresser... mais, compte tenu des différents changements de fonctions, affectations et déménagements, le temps nécessaire à la construction faisait défaut. Les modèles étaient donc des « prêts à voler ».

C'est finalement depuis le départ à la retraite que l'aéromodélisme est devenu mon « nouveau métier ». J'ai maintenant le temps nécessaire pour construire mes modèles, les figoler. Je pratique différentes disciplines selon l'humeur du jour : avions à moteur thermique et électrique, surtout de la Seconde Guerre mondiale avec, comme avion fétiche, le Mustang P51 (1,8 m d'envergure), mais j'affectionne tout particulièrement le planeur électrique ou remorqué (jusqu'à 4 m d'envergure) qui me permet, lorsque les courants ascendants le permettent, de rester en l'air plus d'une heure.

Là, je suis littéralement transposé !

Le vol de pente, qui exploite les courants ascendants créés par le vent qui souffle sur la pente, est une discipline fort intéressante qui allie à la fois l'aéromodélisme et la marche à pieds pour grimper au sommet des pentes. Pour me défouler et faire monter l'adrénaline je sors aussi de temps à autre un racer (200 km/h). Par contre, les voilures tournantes et plus particulièrement les drones ne font pas partie de mon répertoire (pas de construction et pilotage dédié au GPS embarqué).

Nouveau métier... oui, car j'ai accepté il y a dix ans la présidence de l'aéroclub Les Courlis à 12 km de mon domicile et qui compte soixante-dix membres actuellement. J'occupe également comme formateur au pilotage pour les nouveaux membres. J'occupe également des responsabilités au sein du Comité départemental et de la ligue d'aéromodélisme du Grand Est. **Donc, un retraité bien occupé !**

À deux reprises, notre terrain a été le rendez-vous de l'Amicale des retraités SG d'Alsace. Randonnée le matin, repas en commun à midi, démonstration de vols l'après-midi et, pour ceux qui le souhaitent, essai de pilotage en double commande.

> Le lien ci-dessous vers le site de l'Amicale des retraités Alsace Moselle retrace en images la journée de mai 2019.

https://drive.google.com/drive/folders/1KV5sW2l8gFegllzui7lIXoUVnNwC_E4f?hl=fr

> C'est l'occasion de visiter l'ensemble du site de l'Amicale dont j'ai réalisé la plus grande partie des photos des randonnées et celle des fêtes (la photo étant ma seconde passion) : <https://sites.google.com/view/amiretsgalsacemoselle/accueil>

et de visiter aussi celui de l'aéroclub Les Courlis : <http://www.les-courlis-aero.fr/>

✍ Gérard LARDINAIS

Pourquoi le foot se joue-t-il à 11 ?



Inventé au XIX^e siècle en Angleterre, le football est devenu le sport le plus populaire du monde au fil du temps.

Mais une question existentielle persiste : Pourquoi y a-t-il onze joueurs dans les deux équipes au coup d'envoi ?

Entre légendes et théories, voici la réponse...

Il convient tout d'abord de se plonger plus de 150 ans en arrière pour comprendre la naissance d'un sport dont les règles n'ont cessé d'évoluer pour devenir un jeu fait de passes et de dribbles harmonieux.

>> Un mélange de football et rugby

C'est aux Anglais que l'on doit la structuration d'une activité sportive qui, avant le milieu du XIX^e siècle, combine **jeux aux pieds et à la main** et dans lequel la distinction avec le rugby actuel n'existe pas encore. Le football, au sens large, est alors en Europe **un jeu de balle très chaotique** qui se pratique dans des zones non délimitées et dont les règles n'imposent ni nombre de joueurs, ni durée de jeu. Dans les « Public Schools » telles que Cambridge, Charterhouse, Westminster, Harrow ou Eton, les premières règles écrites du football (toujours au sens large) vont être rédigées **à partir de 1848** avec des « lois du jeu » bien spécifiques à chaque établissement. Le nombre de joueurs par équipe pouvait alors singulièrement varier **selon les universités et même selon les rencontres.**

>> Les oppositions entre « dortoirs »

L'histoire voudrait que certains établissements aient fixé à onze le nombre de joueurs, car les équipes s'affrontaient entre dortoirs d'étudiants.

Chacun de ces dortoirs comprenant dix étudiants et un surveillant, les oppositions se faisaient donc à onze contre onze. Cette anecdote, peu probable, accorderait cependant trop de structures à un sport qui ressemblait davantage aux confrontations que l'on peut voir aujourd'hui dans des cours d'écoles. **L'absence de règles communes rendait ainsi complexes les confrontations entre universités.**

>> Création de la Football Association : la scission du foot et du rugby

1863 est une date majeure dans l'édition des règles du football. Cette année-là, une douzaine de clubs anglais formés par d'anciens étudiants se réunissent à Londres pour **définir des « lois du jeu » communes** afin de faciliter les oppositions entre équipes. À l'issue des premières réunions, plusieurs clubs défenseurs d'un football plus proche du rugby actuel refusent les règles proposées et quittent alors le groupe provoquant ainsi **la scission officielle entre l'association football (football moderne) et le rugby football** (ancêtre du rugby).

>> Un modèle d'équipes à onze joueurs comme en cricket

Les onze clubs restants forment alors la « Football Association », qui devient ainsi la première association du football moderne et qui est aujourd'hui encore la Fédération anglaise de football. Si, en 1863, un certain nombre de règles sont définies, il n'existe cependant toujours pas de règles précises portant sur le nombre de joueurs ou la durée d'un match.

POÈME pour un départ en retraite

Ce soir l'heure est venue pour moi de vous quitter
Et sans vouloir de votre temps trop abuser
L'idée pertinente m'est venue de vous conter
Une carrière de 45 années composée,
Et si possible, de façon plutôt abrégée
Par de simples anecdotes évoquées.

Par un 16 sep'tembre 69, je suis entré
À l'agence de Beauvais, et très intimidé.
J'avais 16 ans, mal armé et sans expérience.
Au bout d'une heure, déjà ma première
remontrance !

Cheveux trop longs, col roulé, où est la cravate ?
Pour faire carrière, il faut une tenue adéquate !

Coupons à découper, griffer et recopier
Acceptations à gogo, effets à griffer
Chiffriers à pointer, journées à ajuster
Chéquiers à fabriquer, balances à regarder
Griffes, bifeck, stencils, tampons étaient nos outils
Poinçon, marteau, étau, perceuse, l'étaient aussi
Circulaires 330, arrêté compte SG

Pour le groupe Decaux, arrêté fusionné
On s'dépêche de sortir les chiffres de fin d'année
Chambre de compensation, mais où est donc la clé ?
Encaissement, bureaux d'usine à assurer
Nombreuses files d'attente, samedis noirs au
guichet !

1973, arrive l'informatique
Addings, postmarqueuses et trieuses de chèques
Tout va maintenant plus vite et devient fantastique
Par ce virage brutal, est exclu tout échec.
Les années passent ainsi, et de nouveaux produits
Arrivent sur le marché : le début des soucis !
Années 80, le premier ordinateur,
Dans un carton resta, faute de trouver preneur,
De longues semaines, quand enfin il vit le jour
Et qu'un collègue décida d'nous donner des cours
Et les années passèrent, quand en 87
Une privatisation, à gagner aux forceps
Fut l'défi à rel'ver, et à chacun de jouer !
Le pari fut gagné. Nouvelle SG est née

Et tous ses salariés continuèrent le travail
Avec acharnement, pour gagner la bataille
Une nouvelle ère est née ! Faut-il s'en réjouir ?
Les actionnaires sont là et ont leur mot à dire !
Première épreuve passée. Quand vient la BNP
Qui veut nous conquérir mais sera refoulée.
Et les années passèrent, toujours plus compliquées.
Crises monétaires, subprimes, autres difficultés
Quand l'affaire Kerviel, d'un coup, nous met en
danger
Et menace à jamais notre Maison SG

Pour celles et ceux qui s'en souviennent et la
vécurent
Ce fut une période riche en émotions très dures.
Il fallut encaisser au fil des jours, injures
Insultes, railleries, quolibets jusqu'à l'usure.
Mais tous, ensemble, nous avons surmonté l'épreuve
Et des cendres présumées, sortit une SG neuve
Et tout recommença, chacun reprit sa place
Il fallait oublier ces moments de disgrâce.

Me voici arrivé en ce jour de départ
Pour faire le bilan d'une carrière sans fard.
J'ai fait toutes ces années espérant faire au mieux
Comme on disait avant : être consciencieux !
J'ai essayé d'aider mes collègues du CE
Proposant des spectacles, du théâtre, des sorties
Et faire partager mes passions, mes envies
Pour passer tous ensemble quelques moments
heureux.

Il est maintenant grand temps d'achever ce récit.
La retraite commence, ma carrière est finie.
Je reste en relation avec les retraités,
Étant correspondant de l'ARSG.
Cinéma, théâtre, lectures, voyages et croisières
Seront mes objectifs et mon plan de carrière !
Je suis heureux et fier de votre présence ce soir
Je vous en remercie et vous dis au revoir.

Soyez heureux et portez-vous bien.

 Luc CAILLEUX



Nos vieux billets... notre histoire...

>> **Superbes!** Voici tous les billets depuis le début du siècle dernier.



1997 - 100 Fr
Paul Cézanne (1839-1906)
Peintre français



1995 - 200 Fr
Gustave Eiffel (1832-1923)
Ingénieur industriel



1994 - 500 Fr
Marie Curie (1867-1934) et Pierre Curie
(1859-1906) - Physiciens et chimistes



1992 - 50 Fr
Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944)
Écrivain et aviateur



1981 - 200 Fr
Charles de Secondat « Montesquieu »
(1689-1755) - Écrivain philosophe



1980 - 50 Fr
Quentin de la Tour (1704-1789)
Peintre



1980 - 20 Fr
Claude Debussy (1862-1918)
Compositeur



1972 - 10 Fr
Hector Berlioz (1803-1869)
Compositeur



1968 - 500 Fr
Blaise Pascal (1623-1662)
Mathématicien et philosophe



1966 - 5 Fr
Louis Pasteur (1822-1895)
Scientifique en microbiologie



1964 - 100 Fr
Pierre Corneille (1608-1684)
Poète dramaturge



1963 - 10 Fr
Voltaire (1694-1778)
Écrivain philosophe



1962 - 50 Fr
Jean Racine (1639-1699)
Poète dramaturge

Les billets en francs que nous avons connus jusqu'au 1^{er} janvier 2002 (passage à l'euro) avaient été mis en circulation le 1^{er} janvier 1960.

Les billets antérieurs à 1960 étaient appelés « Anciens francs » : 1000 Fr ancien franc étaient devenus 10 Fr nouveau franc.

C'est le 27 décembre 1958, sous la présidence de Charles de Gaulle, que fut décidée la création d'une nouvelle monnaie « franc lourd ». Le ministre des Finances, Antoine Pinay, et l'économiste Jacques Rueff furent chargés d'instaurer les nouveaux francs.

Avant la mise en service des nouveaux francs, le 1^{er} janvier 1960, et afin de familiariser les Français avec la future monnaie, les billets de 1959 indiquaient les anciens et nouveaux francs. Malgré cela, à l'époque, beaucoup de personnes âgées ne se sont jamais familiarisées avec les nouveaux francs.



1959 - 10 Fr
Armand Jean du Plessis de Richelieu
(1585-1642)
Ecclésiastique et homme d'État



1959 - 50 Fr
Henry de Bourbon « Henry IV »
(1553-1610) - Roi de France



1959 - 100 Fr
Napoléon Bonaparte (1769-1821)
Empereur



1959 - 500 Fr
Jean-Baptiste Poquelin « Molière »
(1622-1673) - Comédien dramaturge



1959 - 5 Fr
Victor Hugo (1802-1885)
Écrivain poète



1953 - 1000 Fr (10 NF)
Armand Jean du Plessis de Richelieu
(1585-1642)
Ecclésiastique et homme d'État



1957 - 5000 Fr (50 NF)
Henry de Bourbon « Henry IV »
(1553-1610) - Roi de France



1955 - 10000 Fr (100 NF)
Napoléon Bonaparte (1769-1821)
Empereur



1949 - 5000 Fr
Couple de divinités:
à gauche, Pomone et à droite,
Amphitrite



1946 - 50 Fr
Le Verrier (1811-1877)
Astronome, mathématicien



1945 - 500 Fr
François René de « Chateaubriand »
(1768-1848)
Écrivain et Homme politique



1945 - 100 Fr
Jeune paysan
 Personnage symbolisant la mer



1943 - 5 Fr
Berger
 Représentation de la région d'Agen



1942 - 20 Fr
Pêcheur sur fond
 du port de Concarneau



1942 - 1000 Fr
Déesse Déméter



1942 - 100 Fr
Descartes (1596-1650)
 Mathématicien, philosophe



1941 - 10 Fr
Évocation de la Lorraine
 avec un mineur



1940 - 500 Fr
Femme symbolisant la Paix



1940 - 1000 Fr
Visages de femmes symbolisant
 le Commerce et l'Industrie



1940 - 50 Fr
Jacques Cœur (Vers 1395 - 1400)
 Marchand



1939 - 20 Fr
Visages représentant les allégories
 du Travail et de la Science



1939 - 100 Fr
Une femme et un enfant
 symbolisant la France



1938 - 300 Fr
La déesse Cérés
 Clément Serveau (Créateur)



1934 - 50 Fr
Déesse Cérés



1927 - 1000 Fr
Cérés et Mercure et deux enfants
 symbolisant l'Agriculture
 et le Commerce



1927 - 50 Fr
Mercure (Jeune)
 Luc-Olivier Merson (Créateur)

■ Assemblées, repas, sorties...

6°: Haute-Marne - Meuse - Meurthe-et-Moselle - Vosges

Daniel DESCHRYVER : 03 29 34 70 03 - 06 80 48 86 83
E-mail : daniel.deschryver@wanadoo.fr

Assemblée-repas 2020

Épinal, le 24 septembre - Nancy, le 8 octobre

Comme chaque année en ce début d'automne, les « amicalistes » de la 6^e Région se sont retrouvés pour partager un moment d'amitié et le repas annuel.

Dans le total respect des règles sanitaires imposées par les autorités, tous les présents ont fortement apprécié ces moments de détente et de retrouvailles après les mois de confinement et autres restrictions que nous venons de vivre.

Pour notre délégation, seul un adhérent a été confronté au virus et a dû se battre pour gagner la bataille. Aujourd'hui, il va bien.

>> ÉPINAL - Jeudi 24 septembre 2020

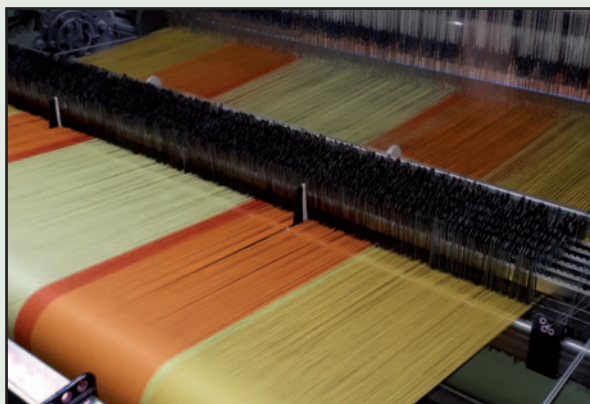
Une trentaine d'amicalistes se sont retrouvés le jeudi 24 septembre devant l'entreprise textile Garnier-Thiebaut à Gérardmer pour une visite guidée de cette belle entreprise vosgienne.

Comme toutes les sympathiques histoires, celle de Garnier-Thiebaut commence par un mariage célébré chez les marchands de toile, celui de Virginie Thiebaut et de Jean-Baptiste Garnier. Ils créent ensemble, en 1833, la Société de tissage éponyme. La solidité et l'éclat de la toile de Gérardmer développeront sa notoriété dès le XIX^e siècle.

La maîtrise de la technique du jacquard positionnera définitivement la société familiale comme un acteur majeur du linge de maison.

En 1985, la plus ancienne famille textile de France, la famille de Montclos, reprend en main la destinée de l'entreprise en l'intégrant au sein du groupe familial international HDM, qui regroupe cinq autres sociétés en France et à l'étranger.

Dès 1995, Paul de Montclos, l'actuel PDG, insufflé un nouvel élan à l'entreprise et ses hommes en faisant le pari de l'innovation, de la créativité et de la diversification. Déjà réputée dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, en équipant des établissements de renom sur l'ensemble de la planète, l'entreprise Garnier-Thiebaut se lance sur le marché des particuliers avec des collections maîtrisant parfaitement les couleurs et le raffinement des motifs, alliés à une qualité sans faille. Elle développe ainsi des relations privilégiées avec des acteurs de la filière textile et au-delà, des arts de la table.





>> À droite, de haut en bas: Entraînement d'une compagnie de CRS dans les tribunes. Soulier d'or de Michel Platini.



Elle a reçu notamment le label « Vosges, terre textile », une indication géographique protégée (IGP) qui garantit l'origine des produits: histoire de terroir, de tradition et de savoir-faire garantissant une provenance de réelle qualité, d'innovation et de savoir-faire vosgien depuis plus de trois siècles.

Plus de deux cents salariés font vivre ce savoir-faire français et tissent, entre autres, les plus beaux damassés de coton au cœur des Vosges. La visite s'est terminée par un passage dans le magasin d'usine.

> À noter: France 2, dans son journal de 13 heures du 12 octobre, a diffusé un très beau reportage sur cette entreprise vosgienne.

Puis à midi, nous nous sommes retrouvés pour notre repas annuel, dans les salons du Grand Hôtel & Spa de Gérardmer. Nous avons accueilli, pour ce repas, Jean-Patrick Darney, directeur des établissements vosgiens de la Société Générale, qui nous a fait part des récentes évolutions de notre Maison sachant que, le matin même, d'importantes annonces étaient faites dans la presse économique.

>> NANCY - Jeudi 8 octobre 2020

À l'image de la réunion des Vosges, une trentaine d'amicalistes se sont retrouvés au restaurant La Villa des Roses dans la proche banlieue de Nancy pour notre repas annuel.

Compte tenu de la restructuration du périmètre des DEC (la DEC de Nancy a été rattachée à la DEC de Metz), nous n'avons pas eu le plaisir de recevoir un cadre de la Société Générale. Nous l'avons fortement regretté d'autant que les journaux financiers et autres analystes commentaient,

ce jour même, les résultats et le futur - peut-être - de la Société Générale: Fusion? Rapprochement? Cession? Nouvel encadrement... Bien entendu, le cours de l'action a été fortement commenté.

Mais avant ce repas, quelques vaillants sportifs - sans shorts, ni crampons - se sont retrouvés vers 10 heures pour une visite guidée du Stade Marcel Picot - Stade des professionnels de football de Nancy.

La visite nous a permis de suivre le parcours de ces « Dieux du Stade ». Après les vestiaires, les salles de soin, les douches, nous avons longé la pelouse avant de revenir dans les salles de presse, de contrôle anti-dopage, de commandement, de la sécurité avec ses nombreux écrans et téléphones dédiés aux représentants de l'État: préfet, procureur, colonel de gendarmerie...

Nous avons terminé cette visite, qui a enchanté sportifs et non sportifs, par un passage dans les loges VIP, le salon d'honneur, la salle de réception et la galerie des trophées. Nous avons pu regarder les tableaux et photos des différents entraîneurs et dirigeants passés au club ASNL et, tout particulièrement pour les sportifs avertis, les portraits d'Arsène Wenger, d'Aimé Jacquet et bien d'autres... sans oublier les joueurs les plus connus ayant joué à l'ASNL dont Roger Piantoni et Michel Platini. D'ailleurs, dans la salle des trophées, est exposé au milieu des coupes, le soulier d'or obtenu par Michel Platini.

Je puis vous assurer que **nous avons tous fortement apprécié cette visite** qui montre « l'intérieur » de ces stades accueillant des événements sportifs. Le hasard a fait que, pendant notre visite, **nous avons pu entrevoir l'entraînement d'une compagnie de CRS** qui simulait, avec fumigènes à l'appui, un débordement de supporters.

>> **Chaque amicaliste s'est donné rendez-vous l'année prochaine** en souhaitant, bien évidemment, que les conditions soient redevenues normales pour toutes les réunions et la vie au quotidien.

 Daniel DESCHRYVER

24° : Aude - Pyrénées-Orientales

Jacques AURIOL : 04 68 67 39 98 - 06 07 28 69 39
E-mail : jacquesauriol66@gmail.com

Notre centenaire, Jean Brugat

La région 24 a le plaisir de compter parmi ses membres son centenaire en la personne de **Jean Brugat, né le 19 juillet 1920 au village franco-espagnol Le Perthus.**

Très actif dans sa vie professionnelle, Monsieur Brugat a tout d'abord été employé chez un transitaire. Il a ensuite géré l'affaire familiale de bouchonniers avant d'intégrer la Société Générale à Perpignan avec une affectation à la gestion de la caisse principale du Siège.

Toujours souriant, il s'est montré disert sur ses bons souvenirs professionnels en évoquant sa passion sur la fabrication des bouchons de champagne et la bonne ambiance qui régnait à la Société Générale tant auprès des clients, du personnel et de la Direction. **Sportif, il a choisi le ballon rond** dans une région plutôt portée sur le rugby et nous a dit sa fierté de son titre de champion du Roussillon avec son équipe du Perthus.

Monsieur Brugat réside toujours dans sa maison familiale, très entouré par ses proches, et a été très touché par notre visite. Conscient et heureux de ce cadeau de la vie, il a fêté ses 100 ans par quelques bulles accompagnées de rousquilles, biscuits appréciés des Catalans.



On s'est quitté en se donnant rendez-vous l'année prochaine !

 Jacques AURIOL

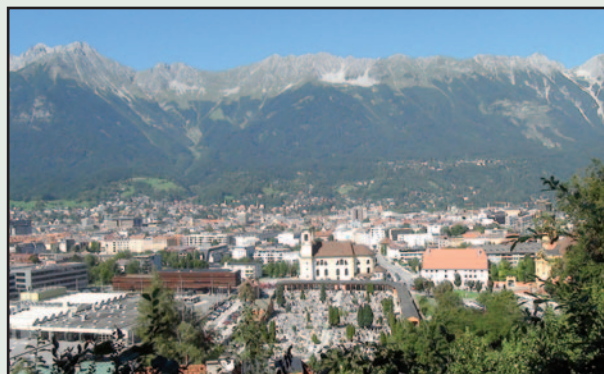
27° : Oise

Miranda BELLEVEAU : 03 44 19 07 79 - 06 74 30 28 51
E-mail : bellemir@gmail.com

Le Tyrol... compte rendu de notre voyage Septembre 2020

La 27° région vient de réaliser son premier voyage dont les excursions ont été choisies par nous-mêmes parmi les propositions de quatre voyageurs. Ce voyage, concocté depuis le début de l'année, menacé par la Covid, malmené au fil des semaines et critiqué parfois par quelques-uns du fait de ce contexte sanitaire compliqué, s'est finalement déroulé sous les meilleurs auspices ! **C'est avec beaucoup de satisfaction que nous pouvons l'évoquer, car il a rencontré un franc succès de la part des amicalistes participants, enchantés de ce séjour de six jours au cœur du Tyrol.** Des amicalistes de la Seine-et-Marne se sont également joints à notre groupe.

> **Nous étions trente-sept le 8 septembre au départ de Compiègne dans l'autocar qui a pris la route vers l'Est.** Après une journée de route, nous sommes arrivés à Oberperfuss à l'hôtel Krone où nous attendaient le dîner et une nuit de repos pour une mise en forme nous permettant de découvrir un programme très chargé aux dires de notre guide.





> **Dès le lendemain matin**, direction **Innsbruck** afin de nous rendre au **Château Impérial (Hofburg)** pour une visite partielle (quatre cents chambres dont trente appartements !). Ce château était fréquenté par la famille impériale jusqu'à la fin de la monarchie en 1918. L'impératrice Sissi y séjourna quelques nuits. Puis, nous vîmes la **cathédrale Saint-Jacques**, ainsi que le **célèbre Toit d'Or**.

L'après-midi, visite du **tremplin de Bergisel** (célèbre site olympique où les sœurs Goitschel furent médaillées en 1964) où nous eûmes la chance de voir plusieurs sauts d'été sur une pelouse arrosée et sous un magnifique ciel bleu. Nous prîmes ensuite le funiculaire qui relie le centre-ville à la **station de Seegrube** située à 1905 m. De là, une vue magnifique sur la capitale tyrolienne s'offrit à nous.

> **Le 3^e jour**, ce sont les **chutes de Krimml** (les plus hautes cascades d'Autriche à 385 m et les cinquièmes plus hautes du monde) qui se sont imposées à notre vue. Magnifique spectacle suivi, l'après-midi, d'un **voyage musical en train à vapeur** dans lequel un schnaps nous fut servi par un accordéoniste local entre deux morceaux régionaux.

> **Le 4^e jour**, nous voilà partis pour les **mines d'argent de Schwaz**, à son apogée plus grande métropole minière d'Europe centrale avec plus de 10 000 mineurs et 85 % de l'argent commercialisé

dans le monde extrait de ces mines. Embarqués à califourchon dans un wagonnet sur un trajet de 800 m dans un tunnel étroit sous terre, frôlant la roche, avec très peu d'éclairage et sous les gouttes d'eau dues aux infiltrations, ce fut pour beaucoup d'entre nous un souvenir quelque peu stressant, mais qui restera un moment fort. Une façon d'imaginer les conditions extrêmes de travail de ces mineurs.

Autre univers que celui de l'après-midi consacré au **crystal de Swarovski** (premier employeur du Tyrol) : féerie, beauté, rêverie et scintillement. La journée s'achève par une **visite du village Hall in Tirol** et de ses quelques monuments.

> **Le 5^e jour** commence par une **balade en calèche à Axams**, avec Fritz le plus célèbre cocher d'Autriche, suivie d'une animation musicale durant laquelle un schnaps nous a été offert. Après le déjeuner, nous embarquons sur un bateau pour une **promenade sur le lac d'Achensee**.

> **Le 6^e jour fut le plus triste, car il nous fallait rentrer, direction Compiègne**. Mais l'ambiance resta excellente et notre ami Michel y contribua largement en nous jouant de l'accordéon dans le car et chacun d'entonner les chants populaires qu'il interprétait.

Nous eûmes la chance d'avoir un temps magnifique durant nos six jours, d'avoir un chauffeur très professionnel et fort sympathique et aussi un guide érudit et passionné, mais également musicien qui nous joua du violon et du piano.

>> **Ce premier voyage organisé par notre région a permis aux participants de faire plus ample connaissance et l'ambiance fut excellente.**

Il nous permit également d'ouvrir notre groupe à des adhérents d'une autre région, mais également d'avoir deux nouveaux adhérents... **De quoi nous motiver pour des projets futurs si la situation sanitaire le permet.**

Tous les papiers se trient et se recyclent.



journaux · magazines



publicités · prospectus



feuilles · enveloppes



catalogues · annuaires



courriers · lettres



livres · cahiers